



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor

**Objectif**

Lettre d'information  
économique

# AFRIQUE

N° 240 – 10 octobre 2023

# Les titres à la une

**L'Union africaine devient membre permanent du G20**

**Afrique de l'Ouest :** Le prix du riz à son niveau le plus haut

**Nigéria :** 2,4 Mds USD économisés en deux mois grâce à la suppression de la subvention sur les carburants

**Niger :** Arrêt de la production d'uranium sur le site de Somair

**Kenya :** Le Trésor rapatrie 3 Mds USD auprès des banques

**Afrique du Sud :** Stellantis officialise son implantation

**Afrique du Sud :** Inquiétude du FMI sur la hausse de la dette sud-africaine

## LE CHIFFRE À RETENIR

**3 000** Mds \$

Le PIB cumulé des 55 membres de l'Union africaine, plaçant l'organisation au 8<sup>ème</sup> rang des membres du G20

## Table des matières

---

<b>Focus</b>	<b>3</b>
<b>Conjoncture</b>	<b>4</b>
<b>Environnement des affaires</b>	<b>8</b>
<b>Projets et financements</b>	<b>10</b>
<b>Secteurs d'activités</b>	<b>12</b>
• Energies et matières premières	12
• Industrie, transports et services	15
• Agriculture et agroalimentaire	16
<b>Agenda</b>	<b>18</b>
<b>Contacts</b>	<b>19</b>

# FOCUS

## L'Africa Climate Summit à Nairobi

Du 4 au 6 septembre, le Kenya a accueilli l'Africa Climate Summit avec l'Union africaine, un événement majeur réunissant 19 dirigeants africains, le Secrétaire Général de l'ONU, la présidente de la Commission européenne et près de 20 000 délégués. Cet événement visait à porter une voix et des solutions africaines pour le climat, en amont de la COP-28. En marge de l'évènement, 120 *side-events* ont eu lieu. Différents partenaires et bailleurs, dont la France, ont soutenu financièrement et techniquement le Kenya dans l'organisation de ce sommet.

Les préoccupations initiales de la société civile, concernant notamment les marchés carbone mis en œuvre dans les pays occidentaux, ont pu en partie être atténuées grâce à la participation au sommet de l'organisation "Pan African Alliance for Climate Justice". Le Président kényan, William Ruto, a défendu la vision de l'Afrique comme porteuse de solutions pour une croissance verte et non comme un continent uniquement récipiendaire d'APD. Il a plaidé pour une répartition équitable des financements climatiques. Il a proposé la création d'une "Banque verte", l'instauration de taxes mondiales sur les énergies fossiles, la suspension du service de la dette des pays en développement pendant 10 ans et l'augmentation des financements nécessaires à l'adaptation et l'atténuation à 500 Mds/an, en rappelant que le continent et le Kenya sont prêts à contribuer.

Une déclaration commune, l'"*African Leaders Nairobi Declaration on Climate Change and Call to Action*", a été signée par 15 dirigeants africains, promouvant les investissements dans les énergies renouvelables, l'adaptation, l'agriculture et les infrastructures, et promouvant l'instauration d'un régime fiscal mondial pour financer l'action climatique. On peut noter que certains pays africains majeurs, tels que l'Afrique du Sud et le Nigeria, ne l'ont pas encore signé, supposément en raison de préoccupations liées à la taxation carbone.

La participation du secteur privé était limitée malgré les appels à son implication et a été largement surpassée par celle des bailleurs multilatéraux. L'entreprise française Hydrogène de France s'est démarquée avec son engagement dans l'hydrogène vert, tout comme Engie Energy Access, qui a annoncé un partenariat avec le Nigeria et CrossBoundary Access pour la construction de Mini-grids solaires pour 60 M USD.



# Conjoncture

## Afrique de l'Est – L'Union africaine devient membre permanent du G20

A l'occasion du sommet organisé par New Delhi, et sur proposition du président Modi, l'Union africaine est devenue membre permanent du G20. Auparavant désignée comme « organisation internationale invitée », l'Union africaine a désormais le même statut que l'Union européenne, qui était auparavant le seul bloc régional à en être membre à part entière. Auparavant, l'Afrique du Sud était le seul pays africain à faire partie du G20. Pour rappel, L'UA compte 55 membres à part entière (dont six suspendus), représente un PIB de 3 000 Mds USD et englobe une population de 1,4 Md de personnes. L'adhésion de l'UA au G20 témoigne de l'influence croissante du continent africain sur la scène internationale. Pour rappel, en août dernier, l'Égypte et l'Éthiopie intégraient le groupe des BRICS.

## Afrique de l'Ouest – Hausse du principal taux directeur de la BCEAO de 25 points de base

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est réuni le 6 septembre. A l'occasion de cette réunion, il a été décidé de relever de 25 points de base l'ensemble des taux directeurs à partir du 16 septembre, portant le taux principal de 3% à 3,25%. Ce rehaussement intervient dans un contexte de montée des incertitudes au niveau régional, de renchérissement des conditions financières sur les marchés internationaux et de persistance de tensions inflationnistes. En effet, bien qu'orientée à la baisse en ce début d'année (passant de 5,8% au T1 à 4% au T2 puis 3,4% en juillet), l'inflation pourrait évoluer à la hausse en août-septembre d'après les dernières prévisions de la BCEAO, à hauteur de 3,6% puis 3,9%, exprimée en glissement annuel. La croissance économique, projetée à 5,6% par la BCEAO, resterait quant à elle dynamique. Enfin, la BCEAO enregistre une évolution soutenue des crédits à l'économie de 16,2% en rythme annuel à fin juin.

## Afrique du Sud – Inquiétude du FMI sur la hausse de la dette sud-africaine

Vendredi 1er septembre, à l'occasion de la conférence biennale de la Banque centrale sud-africaine (SARB), Gita Gopinath, directrice générale adjointe du FMI, a exprimé les inquiétudes de l'institution internationale vis-à-vis de la hausse de la dette sud-africaine. Celle-ci pourrait entraîner un triplement du service de la dette à horizon cinq ans. Le risque de surendettement du pays resterait toutefois modéré, couvert par la solidité des marchés financiers, la longue durée des maturités des bons du trésor et la politique monétaire rigoureuse menée par la Banque centrale. Mme Gopinath encourage le pays à stabiliser le niveau de dette, via deux approches complémentaires : (i) des réformes structurelles pour stimuler la croissance et (ii) une consolidation fiscale via un meilleur ciblage des dépenses et une réduction de la masse salariale de la fonction publique. Selon elle, les multiplicateurs fiscaux (soit les effets des politiques budgétaires et fiscales sur la production totale) sont actuellement négatifs : les dépenses de l'état ayant un effet contreproductif sur la croissance, une consolidation fiscale permettrait en conséquence de stimuler la production. Elle a enfin rappelé l'importance de résoudre les problèmes locaux sud-africains, au premier chef desquels la crise énergétique, les contraintes logistiques et la corruption.

## **Bénin – Fitch maintient la notation souveraine à B+ avec perspective stable**

L'agence de notation financière américaine Fitch a annoncé maintenir sa notation du Bénin à B+ avec perspective stable. Pour motiver sa décision, l'agence avance une croissance passée robuste, notamment tirée par la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) et des perspectives très favorables. L'agence évalue ainsi à 5,5 % la croissance en 2023, portée par celle du secteur agro-industriel, avec la montée en puissance de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Fitch anticipe une croissance de 6 % en 2024, en misant sur une bonne performance du secteur du coton. Elle valorise la consolidation budgétaire entamée avec une réduction du déficit budgétaire anticipée dès 2023, dans la lignée des prévisions du FMI, pour aboutir à 3% du PIB d'ici 2025 (critère de convergence de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine – UEMOA). Enfin, l'agence prévoit une baisse de l'endettement public en 2024 et 2025 et souligne la capacité du Bénin à minimiser le coût de sa dette malgré la remontée des taux d'intérêt au niveau international.

## **Ethiopie – Nouvelle directive de la NBE régissant les comptes en devises offshore pour les IDEs**

La Banque Centrale éthiopienne (NBE) a introduit une nouvelle directive – en vigueur depuis le 8 septembre – concernant les comptes en devises offshore pour les projets d'IDE jugés stratégiques en Ethiopie. Elle concerne les secteurs de la production d'électricité, de l'exploitation minière et des infrastructures principalement. L'objectif est de stimuler les investissements dans ces secteurs en réduisant la pression sur les devises. En effet, après choix du projet par la NBE, les entreprises privées peuvent dorénavant accéder à des fonds propres et à des prêts par l'intermédiaire de comptes offshore, apportant souplesse dans l'affectation de ces fonds au sein des projets. Un système de garantie de convertibilité des devises est également mis en place pour ces entreprises.

## **Gabon – Des résultats contrastés pour les dernières levées sur les marchés régionaux de la BEAC et de la BVMAC**

La société ESS bourse a annoncé ce mardi 19 septembre la clôture de l'émission de l'emprunt obligataire de 150 Mds FCFA (« EOG 6,25% NET 2023-2028 ») réalisé sur la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale. La levée de fonds qui s'est achevée le 31 août 2023 a été sursouscrite, ce qui a permis au Gabon de mobiliser une enveloppe de 154,6 Mds FCFA sur 150 Mds initialement recherchés. La documentation de l'emprunt précisait que celui-ci visait à servir à apurer une partie des arriérés, et à financer les projets prioritaires retenus dans le cadre du plan d'accélération de la transformation de l'économie gabonaise. Les dernières émissions sur le marché régional des titres de la BEAC ont en revanche connu un succès moindre : le 30 août dernier, la veille du coup d'Etat, le Gabon a émis par adjudication pour 9 Mds FCFA de BTA à 26 semaines et pour 20 Mds de FCFA d'OTA sur 3 ans (5,50% de rendement). Si les premières n'ont été souscrites qu'à 21,4% par les créanciers de la zone (levée de 1,9 Md FCFA à un taux moyen de 6,0%), la deuxième émission a été déclarée infructueuse. Une émission de 9,5 Mds de BTA à 52 semaines a elle aussi, rencontré un succès limité (16,32% de taux de souscription). Le Gabon reste toutefois un émetteur important sur le marché des titres (plus de 1 400Mds FCFA sur près de 6 000 Mds FCFA) et n'a pas enregistré de défaut en dix ans de présence sur ce marché.

## **Ghana – Le taux d’inflation annuel en août 2023 diminue à 40,1 %**

Le taux d’inflation du Ghana a diminué en août 2023 atteignant 40,1 % en glissement annuel, son niveau le plus bas depuis 10 mois, défiant les attentes du marché. Selon les données du Service statistique du Ghana (GSS), ce ralentissement s’expliquerait principalement par la baisse du prix des produits alimentaires. En effet, le taux d’inflation alimentaire mensuel est négatif affichant une baisse des prix de 0,2 % par rapport à juillet 2023. En glissement annuel, l’inflation alimentaire est passée de 55 % en juillet 2023 à 51,9 % en août 2023. La croissance du prix des produits non alimentaires est passée quant à elle de 33,8 % en juillet 2023 à 30,9 % en août 2023, en glissement annuel. En outre, pour la première fois cette année, l’inflation des produits importés (36,2 % en glissement annuel) est inférieure à celle des produits locaux (42,4 %). Cependant, il est encore trop tôt pour déterminer si cette désinflation sera durable. En 2023, le niveau d’inflation a d’abord diminué de janvier à avril 2023, pour finalement reprendre une tendance à la hausse de mai à juillet 2023. Dans ce contexte, la cible d’inflation pour décembre 2023 a été révisée à la hausse et se situe autour de 31 %, dans l’épure des prévisions FMI.

## **Kenya – Le Trésor kenyan va rapatrier 3 Mds USD de fonds publics auprès des banques**

Après presque 10 ans de planification du projet Treasury Single Account (TSA), le mois de septembre sera marqué par le début de l’apurement des fonds gouvernementaux au sein des banques commerciales. Or, il est probable et attendu que ce projet bouscule les positions en liquidités de l’industrie bancaire. Effectivement, les fonds gouvernementaux représentent entre 8 % et 10 % du total des dépôts bancaires. Les dépôts gouvernementaux dans les banques commerciales s’élevaient à 436 Mds KES (3 Mds USD), soit 8,7 % du total des dépôts (5 Mds KES ; 34,6 Mds USD) au 31 décembre 2022. En vertu du TSA les ministères, départements et organismes gouvernementaux sont tenus de rembourser les fournisseurs dans les 24 heures suivant la réception des fonds du Trésor public afin d’éliminer les liquidités inutilisées dans les comptes bancaires. La mise en œuvre, par le Kenya, du TSA fait partie d’un plan plus large des Etats membres de la CAE visant à assurer la surveillance des fonds publics et à éliminer les coûts inutiles au maintien de l’argent sur des comptes bancaires. Sa mise en œuvre a cependant pris du retard.

## **Niger – Flambée des prix des produits de grande consommation**

Suite aux mesures d’embargo décidées par la CEDEAO et l’UEMOA à l’encontre du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), on constate une flambée prix des produits de première nécessité sur les principaux marchés. Pour la plupart des consommateurs, les commerçants profiteraient de la fermeture des frontières pour augmenter les prix sur les marchandises, même issues d’anciens stocks. Selon le Président de l’association des consommateurs nigériens, ADDC WADATA, aucune fiscalité ou décision de l’Etat ne justifie ces augmentations de prix. Selon lui, le maïs dont le sac coûte déjà 40 000 FCFA (61 EUR) et le mil autour de 35 000 FCFA (53 EUR) commencent déjà à être inaccessibles. Le sac du riz de 25 kg qui coûtait 11 000 FCFA (17 EUR) varie aujourd’hui entre 13 000 FCFA (20 EUR) et 14 500 FCFA (22 EUR) ; le kilogramme de sucre qui coûtait auparavant entre 600 FCFA (0,9 EUR) et 700 FCFA (1,1 EUR) est à 850 FCFA (1,3 EUR) aujourd’hui et le bidon d’huile qui se vendait avant à 22 000 FCFA (35 EUR), coûte à ce jour entre 29 750 FCFA (45 EUR) et 30 750 FCFA (47 EUR).

## **Nigéria – 2,4 Mds USD économisés en deux mois grâce à la suppression de la subvention sur les carburants**

Cette manne substantielle a été constituée à partir des revenus accumulés en juin et juillet, comme l'a confirmé une source au sein du Comité d'allocation du compte de la Fédération (FAAC). « Le montant a été épargné sur le compte de la fédération [ndlr : auprès de la Banque centrale du Nigeria (CBN)] pour d'éventuels besoins futurs », a déclaré la source. Wale Edun, ministre des Finances et ministre coordinateur de l'économie, a fait part des intentions du gouvernement concernant les fonds économisés. « Le plan est d'utiliser cet argent pour exécuter des projets sans recourir à l'emprunt », a déclaré M. Edun. Le président Tinubu a également insisté sur ce point lors de la 63ème conférence annuelle de l'Association du barreau nigérian (NBA), où il a déclaré que la nation ne pouvait plus soutenir son économie avec un pourcentage écrasant de 90 % des revenus alloués au service de la dette. Lors d'une récente réunion du Conseil exécutif fédéral (FEC), le président a réitéré son engagement à donner la priorité à un environnement macroéconomique stable plutôt qu'à de nouveaux emprunts pour des projets. « L'ère de l'accumulation de dettes est révolue », a affirmé le président Tinubu.

## **Sénégal - Croissance économique revue à la baisse par le FMI à 4,1% pour 2023**

Dans un communiqué du 7 septembre, les services du FMI ont présenté les conclusions de leur mission à Dakar du 31 août au 7 septembre dans le cadre de la préparation de la première revue du programme validé en juin dernier. En raison d'une activité économique plus faible que prévue sur le premier semestre 2023 (notamment du secteur tertiaire en raison des tensions politiques et sociales), le taux de croissance est revu à la baisse à 4,1% en 2023 (contre 5,3% prévu en juin). Elle devrait toutefois atteindre 8,8% en 2024 à la faveur du début d'exploitation des hydrocarbures (repoussée au 2nd semestre 2024). L'inflation resterait élevée en 2023, du fait de nouvelles pressions inflationnistes provenant de produits alimentaires de base (riz, oignon, sucre), et s'établirait à 6,1% en moyenne annuelle (contre une projection de 5%). Le déficit public se maintiendrait à 4,9% en 2023 avant de baisser à 3,9% du PIB en 2024 grâce aux efforts d'assainissement budgétaire. Les services encouragent les autorités à rationaliser les exonérations fiscales, à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de recettes à moyen terme (SRMT), mais également à éliminer progressivement les subventions à l'énergie (1% du PIB en 2024).

## **Soudan – 4 millions de déplacés à cause de la guerre**

Selon les derniers chiffres publiés par l'organisation mondiale pour les migrations de l'ONU, le nombre de déplacés internes fuyant les zones de combats au Soudan s'élève à 3 millions de personnes. Cependant, plus de 900 000 ont quitté le pays cherchant refuge dans les pays voisins. Deux tiers de ceux-ci sont des ressortissants des pays de destination : Egypte, Libye, Chad, Centre-Afrique, Soudan du Sud et Ethiopie. L'agence des réfugiés (UNHCR) a exprimé ses préoccupations concernant les conditions difficiles dans lesquels vivent ceux-ci notamment à cause du surpeuplement des camps et les complications de l'acheminement de l'aide humanitaire à cause de la saison des pluies.

# Environnement des affaires

## Burkina Faso – Dénonciation de la convention fiscale avec la France

Le 7 août 2023, le Burkina Faso a dénoncé la convention fiscale de non double imposition signée avec la France. Les autorités burkinabè ont indiqué que la convention n'obéissait plus aux intérêts du Burkina Faso. Pour rappel, la convention est entrée en vigueur le 15 février 1967 et son avenant le 1er octobre 1974. La dénonciation s'est faite par voie diplomatique avec un délai d'exécution de la mesure de 3 mois.

## Congo – La société italienne Renco Green entend investir 53 Mds FCFA dédiés aux puits carbone

L'État congolais vient de céder 40 050 hectares dans les Plateaux Batéké, dans le département du Pool, à la société italienne Renco Green pour la mise en œuvre du Jardin carbone (Jaca-Mbé). Renco Green Sarlu compte créer un puits carbone d'une capacité de séquestration de 30 millions de tonnes de carbone. Sur la superficie disponible, Renco Green va réserver 1200 ha de plantations agroforestières au profit des populations et 38 800 ha destinés aux plantations forestières à base d'Acacia mangium. La compagnie Renco Green bénéficiera de l'assistance technique du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), un opérateur public. Les 40 000 ha de Jaca-Mbé viennent ainsi s'ajouter aux 40 000 autres ha dans le cadre de Bacasi de TotalEnergies, portant à 80 000 ha la superficie des plantations forestières et agroforestières dédiés aux puits carbonés d'ici une décennie.

## Gabon – Fitch dégrade la notation à la suite du coup d'Etat

Alors que la notation de défaut des émetteurs (IDR) à long terme en devises étrangère et en monnaie locale « B- » avait bénéficié d'une stabilité positive lors de la dernière revue Fitch il y a moins d'un mois, l'agence de notation a dégradé son évaluation plaçant les titres sous surveillance négative, suite au coup d'Etat du 30 août. En outre, les notes des IDR à court terme en devises et en monnaie locale « B » et d'émission des obligations senior non garanties à long terme en devises « B- » ont été placées sous RWN. Les raisons avancées de la baisse de la note concernent l'incertitude politique due au coup d'Etat, le risque de mise en place de sanctions financières par les instances régionales et la potentielle dégradation de la capacité de financement du pays.

## Gabon – Maurel & Prom rachète Assala Energy

Maurel & Prom a officialisé le 14 août le rachat d'Assala Energy pour 730 M USD. La finalisation de l'opération devrait intervenir entre le 4ème trimestre 2023 et le 1er trimestre 2024. Ce rachat place M&P en 2nde position au Gabon, après Perenco, avec une production qui devrait s'élever à 56 500 BEOPD (Barils équivalent pétrole / jour). Les champs pétroliers d'Assala (actifs rachetés à Shell en 2017) forment un ensemble compact et cohérent avec ceux de M&P situés à proximité.

## **Ghana – Privatisation de la Cocoa Processing Company**

Le ministre des Finances ghanéen, Ken Ofori-Atta, a annoncé la privatisation de la Cocoa Processing Company (CPC), la plus grande entreprise publique de broyage de cacao. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste de cession de parts de l'Etat concernant 16 autres entreprises opérant dans divers secteurs. Cette mesure vise à améliorer la performance de ces entreprises et éviter la faillite, dont celle de la CPC, qui a enregistré des pertes cumulées de 163,2 M USD entre 2009 et 2022 notamment en raison de problèmes de gestion. La CPC est actuellement détenue majoritairement par le Ghana Cocoa Board (Cocobod), possédant 57,7 % des parts de l'entreprise, suivi du Ministère des Finances (26 %) et du Fonds de sécurité sociale et d'assurance nationale (SSNIT). Cependant, la CPC représente moins de 2 % des volumes de fèves de cacao et fait face à une forte concurrence de grandes entreprises internationales telles que Cargill (28 %), Barry Callebaut (27,9 %) et Olam (15,1 %). Le groupe français Cocoa Touton Processing Compagny se positionne quant à lui 4ème avec 10,9 % de part de marché en 2022.

## **Nigéria – Eni souhaite vendre ses actifs**

L'Italien Eni a accepté de vendre sa filiale onshore nigériane à la société locale Oando, ont déclaré les deux entreprises lundi. Avec cet accord sur son unité nigériane Agip Oil Company Ltd, Eni franchit une nouvelle étape dans sa stratégie visant à réduire son exposition au pétrole au profit du gaz naturel, après avoir cédé en juin ses activités pétrolières en République du Congo. Le groupe italien conserverait cependant ses activités offshore au Nigeria. Oando a ajouté que l'achat « met en évidence le rôle important que les acteurs locaux joueront dans l'avenir du secteur amont nigérian ». Jefferies a évalué le prix de la transaction à plus de 500 M USD. Il s'agirait du dernier retrait en date d'une major pétrolière internationale du secteur onshore nigérian. D'autres, notamment Shell et Exxon Mobil Corp, ont réalisé des ventes dans un contexte de vols et de déversements de pétrole endémiques, de conflits incessants avec les communautés et de budgets d'exploration plus ciblés. Le pays, qui dépend du pétrole pour l'essentiel de ses devises étrangères, a un besoin urgent d'investissements dans le secteur, et plusieurs transactions prévues se sont heurtées à des obstacles juridiques et réglementaires. Dans le cas d'Eni, la compagnie pétrolière nationale NNPC Ltd affirme que la filiale de la major italienne n'a pas obtenu son consentement avant d'annoncer l'accord de vente d'actifs, jetant ainsi un doute sur la rapidité de la transaction.

## **Ouganda – La Banque mondiale impose des conditions à tout nouveau financement à l'Ouganda en réaction à la loi anti-LGBT**

Le président Museveni a promulgué la loi « Anti-Homosexualité » en mai 2023, laquelle prévoit la peine de mort pour « homosexualité aggravée ». En réaction, dans un communiqué du 8 août 2023, la Banque mondiale (BM) a annoncé suspendre tout nouveau financement à l'Ouganda tant que des mesures protégeant les minorités n'auront été prises par les pouvoirs publics ougandais. La BM précise que l'éradication de la pauvreté, ne peut réussir qu'en incluant chaque individu, indépendamment de sa race, son genre et sa sexualité. La BM est le premier bailleur en Ouganda, avec un portefeuille de projets s'élevant fin 2022 à 5,4 Mds USD d'engagements, et détenant 20,2 % de la dette ougandaise au 1ère juillet 2022. Cette décision de la BM a provoqué une dépréciation du shilling ougandais et pourrait induire une dégradation de la note souveraine de l'Ouganda surtout si d'autres bailleurs suspendaient leurs financements.

Reprochant à la BM de contraindre par l'argent l'Ouganda à abandonner « [sa] foi, culture, [ses] principes et [sa] souveraineté », le Président Museveni a précisé que l'Ouganda se développera « avec ou sans prêts », tandis que le Ministère des Finances prévoit de réviser le budget pour l'exercice 2023/24 (probable baisse du salaire des fonctionnaires à venir).

## **RDC – Percée du laboratoire français INOVIE**

Le groupe INOVIE, 2ème groupe français de biologie médicale a débuté ses activités à Kinshasa. Acteur majeur du diagnostic en biologie représentant une part significative de la biologie médicale privée en France, le groupe INOVIE s'est ouvert au marché international avec des réalisations au Liban et en Côte d'Ivoire et déploie actuellement de nouvelles implantations en Afrique sub-saharienne, dont la RDC. Le projet congolais est le projet africain le plus important par son ampleur et le plus gros investissement français privé en santé dans ce pays.

## **Tchad – Concrétisation de l'implantation du groupe Coris Bank International au Tchad**

Reçue par le chef de l'Etat Tchadien à N'Djamena le 15 août, la délégation du groupe Coris Bank International vient concrétiser son implantation au Tchad suite au rachat de la filiale tchadienne de la banque Société Générale en juin dernier. Présente dans le domaine bancaire dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest, le groupe Coris Bank International est le troisième groupe bancaire de l'UEMOA. Le Tchad devient ainsi le premier pays d'Afrique centrale à voir s'installer une filiale du groupe Coris Bank.

# **Projets et financements**

## **Afrique centrale – L'AFD a engagé 3,2 Mds € en 6 ans dans la zone**

Selon le rapport d'activités de l'AFD publié en août dernier, sur la période 2016 - 2022, l'AFD a engagé au total 3,2 Mds € au bénéfice des pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Centrafrique, Gabon, République démocratique du Congo, Tchad). Dans cette enveloppe globale, le Cameroun a représenté plus de 50% des financements soit 1,4 Mds € ; suivi par le Congo avec 483,7 M € soit 18% des engagements. Le Gabon, la RDC et la RCA suivent avec respectivement 347 M€, 332,1 M€ et 192,9 M€. Aussi, sur la même période, l'AFD a soutenu des projets régionaux en Afrique centrale, à hauteur de 38 M€. Ces financements sont allés au profit de 175 projets en exécution dans les secteurs suivants : appuis budgétaires et fonds d'études ; infrastructures, transport et développement urbain ; agriculture et sécurité alimentaire ; éducation et formation ; eau et l'assainissement ; secteur productif ; gouvernance ; énergies, l'environnement et ressources naturels ; santé, climat et l'environnement.

## **Afrique du Sud – Club Med lance un complexe hôtelier à Durban de 2 Mds ZAR**

Le mardi 12 septembre, le groupe hôtelier français Club Med a annoncé la création de son premier complexe en Afrique du Sud, d'une valeur de 2 Mds ZAR (environ 100M EUR). Cette initiative résulte d'une collaboration entre le groupe familial sud-africain Collins Residential et le groupe international d'hôtellerie, financé par les banques sud-africaines, Absa, African Bank et l'Industrial Development Corporation. Le Club Med s'implante sur le marché sud-africain dans une logique de développement international. La construction du complexe Club Med Tinley sur la Dolphin Coast (Durban), dans la province du KwaZulu-Natal, devrait débuter en début de l'année prochaine, avec une ouverture prévue en juillet 2026. L'offre s'étend sur plus de 30 hectares avec 350 chambres ainsi que 50 villas indépendantes. La construction prévoit de respecter les meilleurs standards en matière d'efficacité énergétique. Un lodge safari sera ultérieurement ajouté dans une réserve de Big 5 de 8000 hectares dans le nord de la province du KwaZulu-Natal. Ce projet apparaît considérable pour l'industrie du tourisme sud-africain avec la création de 800 emplois directs et 1 500 emplois indirects alors que ce secteur joue un rôle crucial dans l'économie du pays (évaluée entre 7 et 9 % du PIB au sens large) dans un contexte de chômage de masse (32,6% de la population active au second trimestre 2023).

## **Burkina Faso – Approbation d'un nouveau programme FMI**

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 21 septembre, un programme de 48 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Burkina Faso. Ce programme prévoit un financement de 228,8 M DTS (302 M USD), avec un décaissement immédiat de 24,1 M DTS (31,8 M USD). Il intervient dans un contexte de déséquilibres macroéconomiques durables, en particulier de tensions sur la balance des paiements, et d'une crise alimentaire sévère, reflétant d'importants besoins de financements et l'effet persistant de chocs tels que la pandémie à COVID-19, des conditions météorologiques défavorables, la détérioration de la sécurité intérieure et les effets de la guerre en Ukraine. En effet, en 2022, le déficit du compte courant a atteint 6,2% du PIB, le déficit budgétaire 10,6% du PIB et la croissance économique a ralenti pour s'établir à 1,5%, contre 6,9 % en 2021.

## **Centrafrique – Don de la Banque africaine de développement pour le programme d'appui à la reconstruction des communautés de base**

La Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé le 6 septembre dernier un don de 12,62 millions d'euros pour le Programme d'appui à la reconstruction des communautés de base, phase 2 (PARCB-2) en République Centrafricaine, avec un co-financement de 5 millions de dollars américains par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce projet vise à faciliter la réinsertion socioprofessionnelle de 3500 ex-combattants, jeunes sans emploi et femmes vulnérables, ainsi que le redéploiement de 800 fonctionnaires. En partenariat avec le PNUD, il vise à favoriser la stabilité, décourager l'enrôlement des jeunes dans des groupes armés, améliorer l'accès aux services de base et à renforcer les capacités des bénéficiaires, bénéficiant à 1,6 million de personnes directement et à des populations avoisinantes, prestataires locaux et intermédiaires financiers indirectement.

# Secteurs d'activités

## Energies et matières premières

### **Niger – Arrêt de la production d'uranium sur le site de la Somaïr**

Dans un communiqué publié le 13 septembre, le groupe Orano a indiqué que l'usine de traitement d'uranium de la Société des mines de l'Aïr (Somaïr) a été provisoirement mise en opération de maintenance anticipée en raison de l'amenuisement de ses stocks de produits chimiques. En effet, depuis l'application des sanctions économiques et financières à l'encontre du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en vigueur depuis le 30 juillet, la fermeture du principal corridor d'approvisionnement du Niger (axe Bénin – Niger) perturbe les livraisons vers le site. Selon le groupe, ces dispositions sont prises dans le but d'atténuer l'impact des difficultés logistiques et de permettre la reprise de la production dès que la situation le permettra. Pour rappel, à la suite de la fermeture du site de la filiale du groupe de la Cominak (site d'Akouta) en mars 2021, la Somaïr (site d'Arlit) reste le seul site du groupe en exploitation. Concernant le projet Imouraren, l'un des plus grands gisements d'uranium au monde, le groupe indique que les études et activités se poursuivent normalement.

### **Afrique du Sud – Plusieurs bailleurs pourraient financer le développement du réseau électrique**

Selon le Ministre de l'électricité Kgosientsho Ramokgopa, l'Afrique du Sud aurait été approchée par plusieurs institutions financières internationales désireuses d'offrir des prêts de plusieurs milliards de rands pour soutenir l'expansion du réseau national de transmission d'Eskom. Eskom nécessite un investissement d'au moins 210 milliards de ZAR (10,3 milliards d'EUR) d'ici 2030 pour étendre son réseau de 14 000 km de lignes de transmission et accueillir de nouveaux projets d'énergie renouvelable. Actuellement, il existe déjà un déficit de 8 000 km de lignes. L'Allemagne envisage de fournir un prêt souverain de 200 millions d'EUR à Eskom, tandis que le Royaume-Uni exprime également son intention de fournir des fonds importants, et la New Development Bank (NDB) envisage un prêt de 3 milliards de dollars. Le gouvernement sud-africain organise un séminaire sur le financement de la transmission pour évaluer les besoins techniques. Cependant, ces prêts nécessiteraient l'approbation d'Eskom et du Trésor national. Parallèlement, une enquête sur la criminalité et la corruption au sein d'Eskom révèle des irrégularités dans la réalisation de cette enquête privée. Le rapport contient des informations cruciales sur la corruption au sein de l'entreprise, et une action en justice contre l'ancien PDG, André de Ruyter, est envisagée. En parallèle de celle-ci, le rôle du syndicat patronal Business Leadership SA dans le financement (18 M ZAR soit 891 000 EUR) de l'enquête fait également l'objet d'un examen minutieux.

## **Angola – L'Agence Nationale du Pétrole officialise l'attribution de blocs pétroliers à TotalEnergies et Azule Energy**

L'Agence Nationale du Pétrole, du Gaz et des Biocarburants (ANPG) a remis respectivement aux opérateurs Total Energies et Azule Energy (Association en Angola de ENI et BP) les blocs 16/21 et 31/21 dans les eaux profondes et ultra-profondes du bassin de Kwanza. Ces blocs recèlent des découvertes considérables et attendent d'être exploités depuis plus de 20 ans. Ces remises officielles des licences d'exploitation aux 2 majors interviennent 1 an et quatre mois après les adjudications des appels d'offres pour ces deux blocs.

## **Côte d'Ivoire – Démarrage de la production d'hydrocarbures du « champ Baleine »**

Le groupe énergétique italien ENI a débuté la production de pétrole et de gaz naturel du champ Baleine, situé en eaux profondes au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, le 27 août dernier, soit deux ans après sa découverte en septembre 2021. Cette 1ère phase de la production est assurée par une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO), capable de traiter 15 000 barils de pétrole par jour (bbl/j) et environ 25 M de pieds cubes par jour (pc/j) de gaz naturel associé. Le démarrage de la phase 2, prévu pour fin 2024, portera la production du champ à 50 000 bbl/j de pétrole et environ 70 M pc/j de gaz naturel associé. La 3ème phase de développement, aura pour objectif d'augmenter la production du champ à 150 000 bbl/j de pétrole et 200 M pc/j de gaz naturel associé. La totalité de la production de gaz naturel du champ Baleine est acheminée à terre par un gazoduc, permettant à la Côte d'Ivoire de répondre à la demande du marché intérieur de l'électricité, de faciliter l'accès à l'énergie et de renforcer son rôle de hub énergétique dans la sous-région. Le champ Baleine est à ce jour la plus grande découverte d'hydrocarbures du pays. Les réserves sont estimées à 2,5 Mds bbl de pétrole et 3 300 Mds pc de gaz naturel.

## **Kenya – L'adoption du Climate Change Amendment Act institue un cadre réglementaire pour les marchés carbone**

Le 1er septembre, William Ruto a ratifié l'amendement à la loi sur le changement climatique, qui institue un cadre réglementaire sur le commerce de crédits carbone au Kenya. La loi prévoit notamment la création d'un registre carbone, public, comportant des informations relatives aux projets et aux montants des crédits émis ou transférés depuis le Kenya. Ce texte prévoit également une contribution des porteurs de projets pour les communautés locales : 40 % des revenus issus du projet pour les projets fondés sur la terre (land-based) et 25 % pour les autres. Cette loi devrait permettre le développement des marchés carbone en favorisant les investissements et le partage des bénéfices avec les communautés locales. Une proposition de loi, toujours en débat (Carbon Credits Trading and Benefit Sharing Bill), devrait préciser la possible taxation des transactions de crédits carbone.

## **Ouganda – Lancement officiel de la politique ougandaise 2023 dans le secteur de l'énergie**

Le ministère de l'Énergie a lancé officiellement, le 13 septembre, sa politique énergétique 2023. Dans un contexte international marqué par une hausse des coûts

énergétiques et tenant compte de la pression démographique (70 millions d'ougandais d'ici 2040 contre 48 millions actuellement), cette politique, avec le soutien de la coopération allemande GIZ, évoque la nécessité d'un mix énergétique diversifié incluant le nucléaire pour atteindre d'ici 2040 un objectif de 52 GW de capacités installées. Si 80 % de la demande en énergie est couverte par la biomasse rudimentaire (bois, charbon), le pays connaît une situation paradoxale. D'une part, la puissance installée du parc électrique (environ 2000 MW d'ici la fin de l'année) est bien supérieure à la demande (870 MW) et d'autre part le taux d'accès à l'énergie de la population, en particulier en milieu rural, reste faible (inférieur à 30 %) en raison d'un réseau de transport sous-investi.

## **Rwanda – Le Rwanda signe un accord pour la construction d'un réacteur nucléaire de démonstration**

Le gouvernement du Rwanda, représenté par le Rwanda Atomic Energy Board (RAEB), a signé le 12 septembre un accord avec Dual Fluid, une société canado-allemande de technologie nucléaire, pour collaborer au développement d'un réacteur nucléaire de démonstration dans le pays. Le réacteur de démonstration devrait être opérationnel d'ici 2026 et les essais devraient être achevés d'ici 2028. Le gouvernement du Rwanda a accepté de fournir le site et l'infrastructure pour le projet, tandis que Dual Fluid est responsable de la mise en œuvre technique du partenariat. De plus, des scientifiques rwandais recevront une formation pratique dans le domaine de la technologie nucléaire. Cet accord vient concrétiser les ambitions du pays qui, en avril 2022, a signé son deuxième cadre de programmation pays pour 2022-2027 avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

## **Zambie – Investissements majeurs dans le cuivre en Zambie en vue des besoins pour la transition énergétique**

Face à la demande croissante de cuivre, minéral essentiel dans la transition énergétique, les entreprises minières canadiennes Barrick Gold et First Quantum Minerals ont annoncé d'importants investissements pour augmenter leurs productions de cuivre en Zambie. Barrick Gold a ainsi annoncé un ambitieux projet de doublement de sa production d'ici la fin de la décennie, visant à atteindre 450 000 tonnes par an d'ici 2031. Cette augmentation significative de la production sera principalement soutenue par l'expansion de la mine de cuivre Lumwana, située dans le nord-ouest de la Zambie, qui devrait atteindre une production annuelle de 240 000 tonnes de cuivre par an à partir de 2028. Dans le même temps, le directeur général de la mine de Kansanshi, détenue par First Quantum Minerals, Anthony Mukutuma, a annoncé l'augmentation de la production de cuivre de la mine de Kansanshi dans la province du Nord-Ouest de la Zambie qui devrait permettre de passer d'une production annuelle de 150 000 à 280 000 tonnes de cuivre d'ici 2026. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de développement S3 du groupe canadien publié visant à investir 1,25 Md USD dans le pays, dont 900 M USD pour la construction d'une usine de raffinage. La Zambie détient 6 % des réserves mondiales de cuivre et assure 4 % de la production mondiale.

## Afrique du Sud – Stellantis officialise son projet d'implantation à Port Elizabeth

Le constructeur automobile franco-italo-américain Stellantis a annoncé le 13 septembre son projet d'usine d'assemblage de 160 M USD à Port Elizabeth (Eastern-Cape), en partenariat avec l'institution financière sud-africaine IDC (Industrial Development Corporation). Cette coentreprise devrait être opérationnelle d'ici fin 2025, avec une capacité de production visant 50 000 véhicules par an (et jusqu'à 90 000), et la création de 2700 emplois, en vue de servir les marchés d'Afrique et du Moyen-Orient. Le premier modèle sera le pick-up thermique Peugeot Landtrek. En 2022, Stellantis a vendu 415 000 véhicules en Afrique et au Moyen-Orient (12% des parts de marché, derrière le japonais Toyota) mais le groupe était beaucoup plus en retrait sur le marché sud-africain, avec seulement 2% des parts de marché. D'autres développements significatifs sont à l'œuvre dans cette région stratégique, à l'instar des 300 M EUR investis récemment au Maroc ou de l'usine de Bursa, en cours de développement en Turquie.

## Afrique de l'Ouest – La CEDEAO commencera la construction de l'autoroute Lagos-Abidjan en 2024

La CEDEAO a indiqué que la construction du projet d'autoroute Abidjan-Lagos devrait débuter en janvier 2024. L'autoroute s'étendra sur 1 028 kilomètres et reliera les villes d'Abidjan, d'Accra, de Lomé, de Cotonou et de Lagos, traversant ainsi une zone au potentiel économique important. Cette annonce s'inscrit dans la volonté de la commission de la CEDEAO de donner une priorité aux projets d'infrastructures de transport. Le président de l'Initiative pour le développement spatial (SDI) de la CEDEAO, Ebere Izunobi, a souligné l'engagement de cette dernière à collaborer avec les différents pays pour s'assurer que ceux-ci s'engagent dans des projets de développement : établissement de services portuaires, construction d'entreprises, facilitation du transport de matières premières et promotion de l'importation de biens et de services. Le coût de l'autoroute est estimé à 15,6 Md USD. Ce projet relie également des ports maritimes régionaux importants desservant des pays enclavés, tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le projet a été pensé pour être accompagné d'une ligne ferroviaire le long du corridor, qui faciliterait la circulation des biens et des services. Le ministre des Travaux publics nigérian, Dave Umahi, a quant à lui révélé que le gouvernement prévoit des projets de construction de deux grandes autoroutes, financés sous forme de partenariat public-privé (PPP). Les autoroutes devraient relier les principaux centres économiques, l'une allant d'Abuja à Lagos, l'autre reliant Port Harcourt à Lagos.

## Nigéria – Selon Airbus, les compagnies aériennes desservant le Nigéria auront besoin de 159 avions supplémentaires d'ici 2042

Le directeur marketing Afrique d'Airbus, Joep Ellers, a déclaré que ce nombre d'appareils comprend 131 monocouloirs tels que les familles A220 et A320, et 28 gros-porteurs tels que les familles A330 et A350. M. Ellers a fait remarquer que les transporteurs non africains assurent 80 % du trafic vers l'Afrique. Airbus prévoit également que la croissance du secteur de l'aviation sur le continent africain

entraînera une augmentation de 4,1 % de la demande annuelle moyenne de services, qui passera de 2 Md USD à 7 Md USD. La société a déclaré que l'industrie avait déjà créé environ 7,7 millions d'emplois directs et indirects en Afrique. Elle prévoit que 17 000 techniciens, 14 000 pilotes et 23 000 membres d'équipage de cabine supplémentaires seront nécessaires dans toute l'Afrique au cours des 20 prochaines années. Dans l'ensemble du continent africain, Airbus prévoit que 1 180 nouveaux avions seront nécessaires d'ici 2042. L'aviation joue ainsi un rôle essentiel dans le développement économique du continent, en créant des emplois et en facilitant le commerce intérieur, intra-africain et mondial. Plus de 250 avions de ligne Airbus sont exploités par 36 opérateurs en Afrique, dont Ibom Air, Air Sénégal, South African Airways, Air Côte d'Ivoire, EgyptAir, Uganda Airlines et Air Tanzania.

## **Tchad – Pose de la première pierre de la zone économique spéciale de Sarh**

Le mardi 1er août a eu lieu la pose de la première pierre de la Zone Industrielle de Sarh (ZISARH), dans la province du Moyen-Chari. La ZISARH concrétise la première zone industrielle du Tchad qui s'étendra sur une surface de 500 hectares. Cette collaboration entre l'Etat Tchadien et le groupe ARISE prévoit la création de plus de 5 000 emplois dont 1 500 emplois directs et durables. Il est également prévu dans le projet, la construction d'une centrale solaire hybride d'une capacité de 60 mégawatts qui desservira la ville de Sarh qui souffre d'un accès extrêmement limité à l'énergie. Pour assurer l'approvisionnement et le flux commercial qui résultera de la ZISARH des travaux routiers reliant Sarh et Balimba seront également effectués. Ce projet de ZES représente un enjeu de développement économique important pour la province à la fois pour l'employabilité des jeunes et dans le cadre de la sous-traitance des entreprises locales.

## **Agriculture et agroalimentaire**

### **Afrique de l'Ouest – Le prix du riz à son niveau le plus haut en 15 ans**

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la décision de l'Inde - premier exportateur mondial (environ 20,5 Mt par an sur un total de 53,7 Mt exportées sur les marchés mondiaux) - d'interdire à compter du 20 juillet les exportations de riz blanc non-basmati a conduit à une accélération de la hausse des prix. L'indice de référence sur le marché mondial a ainsi bondi de 9,8 % en août pour atteindre son niveau le plus haut en 15 ans. En Afrique de l'ouest, 6 pays font partie des 25 grands importateurs de riz : le Burkina Faso (0,6 Mt), la Côte d'Ivoire (1,4 Mt), le Ghana (0,85 Mt), la Guinée (0,85 Mt) ; le Nigeria (2,1 Mt) et le Sénégal (1,3 Mt). D'autres pays comme la Guinée Bissau, le Libéria et la Sierra Leone sont en outre dépendants de leurs importations de riz pour assurer l'alimentation de base de leurs populations. Cette hausse historique des prix du riz va rendre plus difficile l'accès des populations les plus pauvres à une ration alimentaire de base.

### **Côte d'Ivoire – Suspension des exportations de riz et de sucre pour faire face à l'inflation**

Face aux tensions qui pèsent sur les prix du sucre et du riz et afin de prévenir leurs effets sur les populations, le gouvernement ivoirien a annoncé la suspension à titre conservatoire de l'exportation du riz local et du sucre, pour la période allant du 18 septembre au 31 décembre 2023. A noter que 2 jours auparavant, le gouvernement a

annoncé le plafonnement des prix de ces produits. L'exportation de riz reste cependant assez marginale (environ 31 000 t par an pour une consommation annuelle estimée autour de 2,5 Mt). La suspension annoncée contribue tout de même au souhait du gouvernement de limiter sa dépendance à l'importation (60% du riz blanchi étant importé). Aussi est-il espéré une récolte de plus 1,4 Mt en 2023 contre 1,1 Mt l'année précédente.

## **Ghana – Le prix du cacao à la production augmente de 63,5 % à l'ouverture de la saison**

Le gouvernement du Ghana a annoncé une augmentation significative du prix du cacao à la production à l'occasion de l'ouverture de la saison cacaoyère 2023/2024, qui a lieu pour la première fois en septembre. Un sac de cacao coûtera désormais 1 308 GHS (114 USD), contre 800 GHS (70 USD) auparavant, ce qui représente une augmentation de 63,5 % du prix garanti par l'Etat pour les producteurs. Le prix de la tonne est ainsi passé de 12 800 GHS (1 114 USD) à 20 943 GHS (1 822 USD) versés aux producteurs, soit 70,5 % du prix franco à bord par tonne de fèves de cacao. Le Président Nana Akufo-Addo a déclaré que ce nouveau prix était le plus élevé de la sous-région depuis 50 ans et visait à améliorer le niveau de vie des agriculteurs. En parallèle, le Ghana Cocoa Board (Cocobod) a révélé qu'entre 100 000 et 200 000 tonnes de cacao auraient été perdues depuis janvier 2023 en raison des activités de contrebande, principalement en direction du Togo et de la Côte d'Ivoire, où le cacao peut être vendu à un prix plus élevé. Cette augmentation du prix vise à dissuader cette contrebande et à lutter contre les activités minières illégales qui détruisent les cacaoyères. Pour rappel, le Ghana est le second producteur de cacao au monde derrière la Côte d'Ivoire.

# Agenda

Octobre/novembre 2023	<b>Mission multisectorielle &amp; Match, Afrique de l'Est, Madagascar, Maurice</b>
7/11 octobre 2023	<b>Business Meeting (Anuga), Cologne</b>
9/11 octobre 2023	<b>Business Seminar Meteorologie, Abuja</b>
9/13 octobre 2023	<b>French oil &amp; gas days, Lagos, Port Harcourt</b>
<b>17/18 octobre 2023</b>	<b>Ambition Africa 2023, Paris</b>
Novembre 2023	<b>French Maritime Tour, Mombassa, Dar Es Salaam, Zanzibar</b>
Novembre 2023	<b>Business Seminar Ville Durable, Nairobi, Kampala</b>
Novembre 2023	<b>French Mining Days – Rencontres d'affaires, Angola</b>
3/12 novembre 2023	<b>Pavillon France (Sara), Abidjan</b>
7/9 novembre 2023	<b>Business seminar french environnemental, Johannesburg, Cape Town</b>
8/10 novembre 2023	<b>AfricaCom, Cape Town</b>
13 novembre/12 décembre 2023	<b>French Rail Tour – Rencontre d'affaires, Alger, Abidjan, Conakry</b>
14/15 novembre 2023	<b>Business Seminar SIG, Douala</b>
14/16 novembre 2023	<b>AfricaCom, Cape Town</b>
20/22 novembre 2023	<b>Business Meeting (VIV MEA), Abu Dhabi</b>
23/25 novembre 2023	<b>Ateliers de la coopération consultative et économique, Rendez-vous d'affaires francophones et africains, Bordeaux</b>
27 novembre/2 décembre 2023	<b>African Games Week 2023</b>
28/30 novembre 2023	<b>Business Expedition Maritime – Douala, Kribi</b>
29 novembre 2023	<b>Emergin Valley, Sommet international dédié à l'innovation africaine, Marseille</b>

# Contacts

## Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

## Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobnik**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

## Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperre**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

## Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Burkina Faso, Niger : **Dominique Lebastard**

## Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

**Responsable de la publication : Bureau Multifin 2**

Stéphane Tabarié ([stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr))

Andrea Scillieri ([andrea.scillieri@dgtresor.gouv.fr](mailto:andrea.scillieri@dgtresor.gouv.fr))

Thomas Kergonou-Jimenez ([thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr](mailto:thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr))

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>